

Revue québécoise de droit international
Quebec Journal of International Law
Revista quebequense de derecho internacional



PRÉFACE – DE MADAME BOUSTANY À KATIA

Geneviève Dufour

Special Issue, April 2007

Hommage à Katia Boustany

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1069033ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1069033ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de droit international

ISSN

0828-9999 (print)

2561-6994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Dufour, G. (2007). PRÉFACE – DE MADAME BOUSTANY À KATIA. *Revue québécoise de droit international / Quebec Journal of International Law / Revista quebequense de derecho internacional*, 1–3. <https://doi.org/10.7202/1069033ar>

Tous droits réservés © Société québécoise de droit international, 2007

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

PRÉFACE DE MADAME BOUSTANY À KATIA

Par Geneviève Dufour*

J'ai rencontré Katia en juin 1996.

À titre de professeure à l'UQAM, madame Boustany encadrait le concours de plaidoirie Charles-Rousseau en droit international public. J'avais l'ambition d'y participer. On m'avait prévenue : très exigeante, elle pouvait être terrible. À l'heure convenue, j'ai donc frappé timidement à la porte de son bureau. « Entrez Madame ». Elle avait prononcé ces deux mots avec une telle force de caractère que je craignais déjà ses foudres. Son bureau débordait de livres, un verre de vin rouge tenait place parmi les Rousseau, Dupuy et Pictet. Elle était demeurée assise et me regardait d'un air intrigué, les sourcils remontés, la bouche légèrement ouverte. Elle semblait acquiescer de la tête. Au cours des années qui ont suivi, j'ai remarqué qu'elle adoptait cette attitude lorsqu'une situation lui plaisait. J'ai donc su *a posteriori* que ma première impression avait été réussie!

En entrevue, je lui ai avoué venir de terminer ma première année de droit, ignorer l'essentiel du droit international, mais l'ai convaincue de mon sérieux dans le projet. Pour Madame Boustany, cela suffisait. Quinze minutes plus tard, je quittais son bureau, avec l'ordre de lire sur l'histoire du droit international, sur ses fondements, sur les sources et les sujets, fiches résumés à l'appui d'ici le prochain rendez-vous. Je faisais dès lors partie de son équipe du Rousseau.

Deux semaines plus tard, je frappais, cette fois, à la porte de son domicile. Madame Boustany m'attendait pour un cours privé d'été avec mes collègues du concours. Arrivée la dernière, j'interrompais son envolée sur le sens à donner à l'expression « nations civilisées » figurant à l'article 38 du *Statut de la Cour internationale de justice*. Elle parlait avec fougue et passion.

C'est ainsi que je commençai mes classes de droit international avec la grande Katia Boustany.

Toutes les deux semaines, elle allait ainsi nous recevoir, à son domicile, pour nous faire la leçon. Elle nous concoctait ensuite un repas, le plus souvent à saveur libanaise. On y apprenait évidemment le droit international, mais ces rencontres devenaient surtout l'occasion de discuter du Liban, sa terre natale dont elle nous rapportait les merveilles en souvenirs, du Québec, qu'elle affectionnait malgré le froid qui la faisait souffrir, de littérature d'ici et d'ailleurs, et de religion puisqu'elle avait une connaissance biblique rare et précise. Je me rappelle que nous écoutions surtout Barbara et Jacques Brel. Elle augmentait le volume lorsque c'était le temps de la chanson « les bonbons ».

* Avocate et chargée de cours, Université du Québec à Montréal; Doctorante à l'Université Paris-Sud XI, rattachée au CEI (EA2712).

Puis, l'année scolaire a commencé. Nos rencontres ont eu lieu au resto de l'hôtel d'en face tenu à l'époque par des Libanais qui, sous ses ordres précis, lui préparaient des plats spéciaux. Elle nous gâtait énormément.

Elle n'était, toutefois, pas toujours fière de notre boulot. Elle nous répétait souvent : « vous ne travaillez pas assez et vous ne travaillez pas assez bien » et, lorsque nous disions des bêtises, elle nous menaçait de nous lancer le Quoc Dinh par la tête ! Nous remettions la main à la pâte, terrorisés de ne pas lui plaire. Elle nous disait nos quatre vérités, nous façonnait à sa guise, nous faisait répéter et par le fait même, elle faisait naître en nous un désir de surpassement inégalé. Puis, fin mars, pour la première fois, après avoir gagné la finale nationale du concours au Québec et en préparation pour la finale internationale, lors d'une pratique de plaidoirie, elle nous a enfin semblé satisfaite.

À partir de ce jour, nous avons définitivement gagné son cœur. À partir de ce jour, nous devenions ses jeunes protégés qu'elle allait soutenir à jamais. À partir de ce jour, pour moi, Madame Boustany allait ainsi devenir Katia. Une collègue, une amie, une mère spirituelle.

En partant, le 6 janvier 2004, Katia a laissé derrière elle toute une famille qu'elle avait fondée au cours de ses années d'enseignement et à travers ses multiples voyages, ses généreuses collaborations et ses implications diverses.

Dans ce recueil, j'ai tenté de réunir les textes de ceux qu'elle a aimés.

Je me suis d'abord entourée d'un comité spécial de direction. J'ai ainsi contacté quatre de ses grands amis et collaborateurs des dernières années : les professeurs François Crépeau, Daniel Dormoy, Pierre Mackay et Anne-Marie Larosa. Je tiens à les remercier de tout cœur pour l'aide qu'ils m'ont apportée.

J'ai ensuite contacté ses amis qu'elle m'avait personnellement fait rencontrer et avec qui, maintenant, je peux continuer à partager sa mémoire. Ceux-ci m'ont parfois suggéré de solliciter d'anciens collègues de travail que Katia n'avait pas eu la chance de me présenter. C'est ainsi que plus de vingt de ses amis et anciens collègues ont généreusement accepté de collaborer à cet ouvrage.

Certaines contributions prennent la forme de mémoires, de récits et de souvenirs plus personnels sur Katia. Ils nous la font ainsi connaître sous différents angles. D'autres se présentent plutôt à la manière d'articles scientifiques et s'articulent autour des grands thèmes que Katia a étudiés. À travers eux, on réalise à quel point son champ d'expertise était étendu. En filigrane de chacun d'eux, on y retrouve une parcelle de ce qu'elle était.

Pour moi, la publication de cet hommage au sein de la *Revue québécoise de droit international* allait de soi. Impliquée activement au sein de la Société québécoise de droit international, dont elle fut présidente, elle était attachée à cette revue et elle était, en partie, responsable de sa relance en 1996. Qui plus est, elle y

avait publié plusieurs articles¹ et faisait partie de son comité de lecture. En cela, je tiens à remercier toute l'équipe de la RQDI, et en particulier son rédacteur en chef, Me François Roch, d'avoir si gentiment accepté de prendre en charge l'édition de cet hommage.

Enfin, ce projet voit le jour. Je souhaite que chacun de ses proches, qu'ils aient pu ou non participer au projet, puisse y retrouver le souvenir de Katia. Je souhaite par ailleurs que ceux qui n'ont pas eu la chance de la connaître puissent cerner l'ampleur du personnage qu'elle était : une femme extraordinaire.

¹ Katia Boustany, « La qualification des conflits en droit international public et le maintien de la paix » (1989) 6.1 R.Q.D.I. 38-58; Katia Boustany et Normand Halde, « L'environnement entre droit international et violence des nations » (1991) 7.2 R.Q.D.I. 169-179; Katia Boustany, « La protection des personnes dans le cadre du DIH : limites de l'intervention humanitaire dans les conflits intraétatiques » (1993) 8.1 R.Q.D.I. 3-13; Katia Boustany, « Intervention humanitaire ou intervention d'humanité : Évolution ou mutation en droit international », (1993-1994) 8.1 R.Q.D.I. 103-111; Katia Boustany, « Beyrouth : problèmes de préservation des biens culturels dans un contexte post-conflituel de reconstruction », (2000) 13.2 R.Q.D.I. 238-254; Katia Boustany, « Le rôle de l'AIEA dans la gestion du secteur nucléaire : une appréciation critique » (2002) 15.1 R.Q.D.I. 1-32.